

Île de la Colombière

Rapport d'activités 2012



Juillet 2013

Rédaction : Damien Le Guillou

Coordination et relecture : Yann Jacob



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



Référence :

Le Guillou D., 2013. Île de la Colombière, Rapport d'activités 2012. Bretagne Vivante, 41p.

Photo de Couverture : Julie GROUSSEAU

SOMMAIRE.....	3
RESUME DE LA SAISON 2012	5
REMERCIEMENTS.....	6
INTRODUCTION	7
I- OBJECTIF RELATIF A LA CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	10
I-1. Gardiennage de la colonie de sternes (PO-1)	10
I-3. Suivi de l'impact du faucon pèlerin (SE-2)	17
I-4. Gestion de la végétation pour les sternes (TE-1)	21
I-5. Installation de nichoirs à sternes de Dougall (TE-2)	21
I-6. Installation d'une colonie de sternes artificielles (TE-3)	21
I-7. Contrôle des populations de goélands argentés (TE-4).....	22
I-8. Empoisonnement préventif des micromammifères (TE-5).....	22
I-9. Contrôle de la prédation du vison d'Amérique (TE-6).....	22
I-10. Contrôle de l'impact du ragondin (TE-8)	23
I-12. Entretien et développement de la signalétique (TE-9).....	26
II- OBJECTIFS RELATIFS A L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES	27
II-1. Participer au bilan Sternes de L'OROM (Observatoire Régional des Oiseaux Marins). 27	
II-1.1. Participation au bilan sternes de Bretagne de l'OROM (SE-6)	27
II-2. Poursuivre les inventaires naturalistes	27
II-2.1. Poursuite des inventaires faunistiques (INV-2)	27
III- OBJECTIFS RELATIFS A LA SENSIBILISATION ET AU RAYONNEMENT DE LA RESERVE.....	30
III-1. Sensibiliser et éduquer à l'environnement	30
III-1.1. Réalisation d'animations et d'opérations de sensibilisation (PI-1).....	30
III-1.2. Mettre en valeur les travaux et objectifs de la réserve auprès de tous publics	31
III-1.2.1. Diffusion auprès des médias (PI-3).....	31
IV- BILAN DE LA SAISON	32
V- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	33
VI- ANNEXES	33

RESUME DE LA SAISON 2012

Les sternes ont pris possession de l'île de la Colombière à partir de la mi-mai. L'année 2012 a été un très bon cru pour la nidification des sternes puisque la colonie a compté jusqu'à 493 nids dont 404 nids de sternes caugek, 73 nids de sternes pierregarin et 16 nids de sternes de Dougall. L'archipel des Ebihens a accueilli les individus qui ont déserté la baie de Morlaix à la suite d'attaques répétées de faucon pèlerin et de prédation par les goélands et les corneilles noires.

Le maximum d'activité sur la colonie de La Colombière a été noté fin mai début juin. Un recensement des oiseaux nicheurs a été réalisé le 19 juin, suivi le 17 juillet par une opération de baguage des poussins de sterne de Dougall qui a permis de marquer 10 individus.

La recrudescence des passages et des attaques de faucons pèlerins pendant les deux premières semaines de juillet n'a pas empêché les sternes d'élever leurs poussins jusqu'à l'envol. Au minimum 206 jeunes volants ont été observés aux abords de la colonie sur l'estran à marée basse fin juillet début août.

De nombreuses infractions à l'arrêté de protection de biotope ont été relevées au cours de la période de reproduction des sternes, certaines ont généré des vols massifs de courtes durées. L'impact de ces perturbations sur la nidification (pontes abandonnées, œufs roulés ou cassés, stress) est impossible à évaluer. Le gardiennage en bateau et la sensibilisation des usagers de la mer est donc toujours autant indispensable. Ce dernier a été contrarié en début de saison en raison d'une avarie de moteur.

Le gardiennage de nuit à basse mer lors des grandes marées a quant à lui été efficace puisqu'aucun renard n'a pu accéder à la colonie. La présence des gardiens à chaque grande marée a permis de confirmer la présence régulière d'individus dans l'archipel à marée basse.



REMERCIEMENTS

Tout d'abord les gardiens qui se sont succédés au chevet de la colonie de sternes des îlots de la Colombière tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles et des salariés de Bretagne Vivante pour leur contribution à la protection de l'île de la Colombière et à la conservation des sternes depuis de nombreuses années.

Merci à Dominique Mélec, François Guidou, Steve Gantier, Sylvain Boissier, Hélène Bourdon, Monsieur et Madame Barbaza, Cyril Lamarre, Marie Heudès, Olivier d'Hem et Christine Roussel, bénévoles de la section Rance Emeraude de Bretagne Vivante, pour nous avoir prêté main forte lors de nos très nombreuses nuits de gardiennage sur l'estran cette année.

Merci à Françoise Burlot, responsable de la section Rance-Emeraude de Bretagne Vivante, pour son dynamisme, son accueil et son aide pour la diffusion de l'actualité de l'île de la Colombière et des sollicitations des gardiens auprès des bénévoles.

Un grand merci à Philippe Autors et Jean-Paul Rivière, conservateurs de la Réserve Ornithologique de l'île de la Colombière, sans qui rien n'aurait été possible, pour leur investissement, leur disponibilité et leur aide si précieuse tout au long de la saison de gardiennage et de suivi de l'île.

A l'abbaye et à l'office de tourisme de Saint-Jacut-de-la-mer ainsi qu'aux journalistes du « Petit Bleu » pour leur intérêt envers les sternes et le travail réalisé par Bretagne Vivante sur l'île de la Colombière et pour avoir relayé le programme des sorties dans l'archipel proposées par les gardiens.

Merci à Monsieur et Madame Nalpas, Monsieur et Madame Bruley, Nicole Musset, Monsieur et Madame Orain et la famille Huchet pour leur participation aux sorties nocturnes dans l'archipel.

Aux nombreux riverains, photographes et ornithologues pour avoir partagé avec nous leurs connaissances et leur expérience sur le site.

A Vincent, Gaëlle et Cathy du camping municipal de Saint-Jacut-de-la-mer pour leur accueil, leur disponibilité et leur soutien.

A Marc Plotard, stagiaire au Syndicat des Caps d'Erquy et Fréhel et Arthur Marrel, ancien gardien de sternes, pour les moments partagés et leur aide

Merci au Conseil général des Côtes d'Armor, propriétaire du site, pour sa confiance et son intérêt renouvelé et sans qui ce travail ne serait pas possible.

Bretagne vivante remercie également les financeurs oeuvrant en faveur du suivi et de la conservation des sternes en Bretagne : l'agence du service civique, le Conseil général des côtes d'Armor et la Région Bretagne.

Et à tous ceux qui ont œuvré directement ou indirectement pour le bon déroulement de la saison de reproduction des sternes.

INTRODUCTION

Les opérations de gestion de la réserve de l'île de La Colombière sont définies dans le plan de gestion 2009-2013 (Coulomb, 2008) rédigé dans le cadre du programme Life « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » selon la méthodologie des plans de gestion élaborée par l'ATEN (CHIFAUT, 2006). Le présent rapport d'activités suit la trame du plan de gestion dont les objectifs sont rappelés ci-dessous.

L'île de la Colombière appartient au conseil général des côtes d'Armor qui en a fait l'acquisition en 1984 dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles. Il en confie la gestion conservatoire à Bretagne Vivante. Ce partenariat est défini par une convention bipartite. Le suivi ornithologique du site est antérieur puisqu'il date de 1967, année de découverte d'une colonie de sternes caugek sur l'île. Ces suivis et les premières actions conservatoires ont été menées essentiellement par les bénévoles de Bretagne Vivante-SEPNB (éradication des goélands depuis 1977, gardiennage du site depuis 1988,...) avec le soutien d'une coordination régionale. Le site a ensuite bénéficié de programmes régionaux qui ont permis de poursuivre et développer les actions nécessaires au maintien et à la restauration de conditions favorables à la nidification des sternes (programme LIFE « Archipel et îlots marins de Bretagne » de 1998 à 2003, programme LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » de 2005 à 2010). Le site bénéficie d'arrêtés de protection de biotope depuis 1985 instaurant une interdiction d'accès à l'île et dans un périmètre de 100 mètres autour, du 15 avril au 31 août.

Actuellement, la gestion de la réserve de La Colombière s'appuie sur une équipe de deux conservateurs bénévoles aidés des bénévoles de la section Rance-Émeraude de Bretagne Vivante. Afin de mettre en œuvre le gardiennage et le suivi quotidien du site, deux volontaires en contrat de service civique ont été recrutés en 2012 pour une période de 6 mois de mi-mars à mi-septembre, intégrés à l'équipe régionale de 7 gardiens répartis sur les 4 sites de nidification de sternes en Bretagne faisant l'objet d'un suivi et gardiennage quotidien.



Figure 1 : situation de l'île de La Colombière

B.1 Objectifs à long terme

B.1.1 OBJECTIF A LONG TERME RELATIF A LA CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES

Le principal intérêt de la réserve est la présence d'une colonie plurispécifique de sternes. Depuis le début des années 1970, le nombre de sites favorables à la reproduction des sternes en Bretagne a considérablement diminué, ce qui donne une grande importance à l'île de la Colombière (surtout pour la sterne caugek et la sterne de Dougall). Cependant, le statut des colonies de sternes est toujours très précaire en Bretagne et de nombreuses actions de gestion, qui s'avèrent indispensables à leur maintien, font partie du programme LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne ».

Longtemps délaissés, les habitats, les espèces végétales et animales présentes sur la réserve ne doivent pas souffrir des actions de gestion pour les sternes. Toutes les opérations de gestion doivent veiller au maintien de la biodiversité de l'île de la Colombière. Des suivis écologiques sont nécessaires.

B.1.2 OBJECTIF A LONG TERME RELATIF A L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

L'amélioration des connaissances scientifiques permet de mieux appréhender la gestion des écosystèmes. Les opérations prévues sur la réserve doivent permettre d'évaluer les actions de gestion passées et de faire progresser les connaissances sur les écosystèmes et l'écologie des espèces.

B.1.3 OBJECTIF A LONG TERME RELATIF A LA SENSIBILISATION ET AU RAYONNEMENT DE LA RESERVE

Les objectifs du gestionnaire ayant longtemps été la « discrétion », la réserve de la Colombière souffre d'un déficit de communication qui lui donne une mauvaise image auprès d'une partie de la population locale. Les objectifs de gestion et les opérations menées sont généralement mal compris. L'ouverture débutée avec le programme LIFE Dougall doit se poursuivre en développant la communication extérieure et en utilisant les outils pédagogiques à disposition du gestionnaire. A l'opposé, la coopération avec les partenaires institutionnels est très constructive sur le site et doit être entretenue. Les opérations de ce plan de gestion doivent donc veiller à poursuivre les partenariats engagés avec les institutions locales et à développer les actions de sensibilisation au près des usagers locaux et du grand public.

B.1.4 OBJECTIF A LONG TERME RELATIF A LA GESTION DES AFFAIRES COURANTES

Cet objectif est lié à la gestion des affaires courantes administratives afin de garantir un bon fonctionnement de la réserve. La coordination assurée dans le cadre du programme LIFE Dougall et dans le cadre de l'Observatoire des sternes sont à mettre en relation avec cet objectif. Les nombreuses actions de gestion entreprises sur le site de l'île de la Colombière, indispensables au maintien de la colonie de sternes et décrites dans les objectifs précédents font partie, pour leur grande majorité, des actions du programme LIFE Dougall et doivent être impérativement pérennisées pour la conservation de la colonie de sternes de l'île de la Colombière.

2.2. Objectifs du plan de gestion

Le plan de gestion de la réserve est décliné en objectifs opérationnels, qui sont décrits à leur tour par une série d'opérations. Ces opérations constituent le noyau du plan de gestion sur cinq années (de 2009 à 2013). Elles sont classées par catégorie de champ d'application selon la méthodologie de l'ATEN :

- **Police de la nature et gardiennage de la réserve (PO)** : il s'agit des tournées de gardiennage pour informer et avertir le public, des relevés d'infractions, de la rédaction et le suivi des procès verbaux liés au respect de l'arrêté préfectoral de protection de biotope.

- **Suivi écologique (SE)** : le terme de suivi écologique regroupe i) les études visant à répondre à des questions précises pour l'amélioration des connaissances scientifiques, ii) la surveillance de l'état de conservation du patrimoine, iii) les suivis pour contrôler l'efficacité des opérations.

- **Inventaires (INV)** : inventaires complémentaires d'habitats et d'espèces, ou actualisation des anciens.

- **Travaux uniques (TU)** : les travaux uniques concernent les gros travaux de restauration (débroussaillage, élagage) ou l'acquisition de matériel de chantier.

- **Travaux d'entretien (TE)** : ils correspondent aux tâches répétitives d'entretien de milieu, de contrôle de population, de veille technique, de maintenance de mobiliers extérieurs, d'outils, de sentiers.

- **Pédagogie, information (PI)** : ce sont les moyens adéquats pour réaliser les objectifs de mise en valeur pédagogique et à l'information du public : accueil, animation, conception d'outils et de documents, relations publiques, concertation, action médiatique, création d'équipement d'accueil (signalétique informative, bâtiments), éditions...

- **Gestion administrative (AD)** : les opérations administratives sont des réunions, des négociations, des dossiers à constituer pour atteindre un objectif, lever une contrainte. Toutes les tâches générales de gestion courante sont à intégrer dans cette catégorie.

Certaines actions, bien qu'inscrites au plan de gestion n'ont pas été réalisées en 2011 faute de moyens, ou jugées non prioritaires.

I- OBJECTIFS A LONG TERME RELATIFS A LA CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES

I-1. Gardiennage de la colonie de sternes (PO-1)

I-1.1. Méthode :

Le gardiennage de la colonie s'effectue principalement en bateau au départ du port de Saint-Cast-Le-Guildo. Les gardiens stationnent à la journée devant l'île de la Colombière et font régulièrement le tour de la réserve ornithologique pour surveiller les activités pratiquées en bordure du périmètre d'interdiction de l'Arrêté de Protection de Biotope. En cas d'infraction les gardiens rappellent aux contrevenants les enjeux que présente l'île par rapport à la conservation des sternes et les règles qui s'y appliquent en conséquence.

Les jours où les conditions météorologiques ne permettent pas de prendre la mer (averses, orage, fort vent), une surveillance est réalisée depuis la pointe du Chevet à Saint-Jacut-de-la-mer à l'aide d'une longue-vue ou au mieux depuis l'estran.

En période de grande marée, lorsque le cordon de galets permettant l'accès à l'île découvre suffisamment, le gardiennage depuis l'estran vient compléter le travail effectué en bateau.

La présence quotidienne des gardiens dans l'archipel sur l'eau comme sur terre permet de sensibiliser un nombre important de pêcheurs à pied, plaisanciers et curieux, à la conservation des sternes et ainsi de prévenir d'éventuels dérangements. Cette présence constante permet également un suivi précis de la reproduction des sternes et de la prédation notamment par le faucon pèlerin (voir paragraphes suivants).

En 2012 cinq volontaires en contrat de service civique se sont succédés au chevet de la colonie plurispécifique de sternes de l'île de la Colombière : Amaury Louvet (du 08 avril au 08 juin), Frank Herrmann (du 11 juin au 01 juillet), Romain Bazire (du 05 juillet au 05 août), Julie Grousseau (du 28 juillet au 10 septembre) et Damien Le Guillou (du 08 avril au 19 septembre). Tout au long de la saison de reproduction les gardiens ont été aidés dans leur quotidien par les deux conservateurs bénévoles de la réserve, Philippe Autors et Jean-Paul Rivière.

I-1.2. Résultats :

Durant la période d'application de l'Arrêté Préfectoral de Protection Biotope, c'est-à-dire du 15 avril au 31 août 2012 au minimum 35 infractions ont été relevées par les gardiens, le tableau 1 présente la typologie des infractions. Les infractions sont ainsi très variées :

- A marée haute certains plaisanciers coupent le périmètre de l'APPB pour semble t'il gagner du temps (au nord et au sud de l'île surtout). En raison de leur vitesse il est très souvent impossible de les rattraper pour leur rappeler

CONTREVENANTS	INTERPELLATION	
	AVEC	SANS
chasseurs sous-marins	3	-
Groupes de kayakistes	3	3
Pêcheurs amateurs	7	5
Casier	-	1
Plaisancier (voilier)	3	1
Engin de plage	1	-
Promeneurs	4	-
Pêcheur à pied (crevette)	3	-
Kite-surf	1	-

Tableau 1 : infractions relevées en 2012

les règles qui s'appliquent à proximité de l'île et ses enjeux. Des pêcheurs amateurs viennent pêcher (ligne, traîne, casiers) en limite du périmètre : certains se laissent dériver d'autres vont intentionnellement pêcher aux abords de l'île.

- A marée basse, notamment en période de vives-eaux, les personnes qui fréquentent le cordon de galets et à l'occasion le périmètre sont surtout des pêcheurs de crevettes et des curieux. Les gardiens postés sur l'estran vont à la rencontre de toutes personnes qui commencent à accéder au cordon de galets : le contact est très aisé et permet d'éviter tout accès au périmètre de protection et à la colonie. Néanmoins deux pêcheurs à pied ont échappés à la surveillance des gardiens et n'ont été arrêtés sur le cordon de galets qu'à la limite de ce périmètre. Un autre pêcheur en début d'installation des sternes s'est aventuré bien au-delà des bouées et a provoqué l'envol de l'ensemble de la colonie pendant 20 minutes sans que cela ne l'inquiète.

Aucune personne n'est montée sur l'île au niveau de la colonie pendant la saison de reproduction. Seuls les salariés et bénévoles de l'association Bretagne Vivante ont débarqué à marée haute sur l'île pour le comptage des oiseaux nicheurs le 19 juin et pour le baguage des poussins de sternes de Dougall le 17 juillet (voir paragraphes suivants).

Un hélicoptère a survolé la colonie à plusieurs reprises le 9 juin.

Quelques kayakistes attirés par les sternes se sont aventurés également dans le périmètre d'interdiction sans penser qu'ils pourraient les déranger. Le périmètre d'interdiction attire également les chasseurs sous marins.

Cette année peu de casiers ont été retrouvés dans la zone interdite ou à sa proximité immédiate. Les gendarmes maritimes, croisés plusieurs fois par les gardiens, ont été très présents sur l'eau et ont enlevés systématiquement tout casier litigieux, participant ainsi à la protection des sternes.

En fonction de la nature de l'activité exercée, la localisation et la date de l'infraction, l'état de stress des oiseaux, les infractions n'ont pas systématiquement provoqué l'envol des oiseaux nicheurs. De manière générale les envols provoqués par les activités humaines pratiquées en bordure et dans le périmètre de l'APPB n'ont été que de courtes durées. Même si les œufs n'ont pas eu le temps de se refroidir ou n'ont pas été prédatés, les envols peuvent provoquer la destruction de nombreux œufs (œufs cassés ou roulés, collent à la plaque incubatrice, voir piétinés) et augmentent le stress des sternes. Les dérangements intempestifs cumulés avec une prédation excessive peuvent à terme entraîner l'abandon de l'île provisoirement voir définitivement.

La présence quotidienne du bateau en bordure de la réserve ornithologique visible d'assez loin a certainement permis de dissuader d'éventuels contrevenants. Les infractions ont visiblement peu impacté la colonie de sternes (pas d'abandon du site) mais elles restent tout de même régulières.

Le gardiennage s'est passé sans le moindre accrochage, cependant il serait bon pour les années à venir que les gardiens et le bateau soient facilement identifiables (tee-shirt, drapeau de Bretagne Vivante) afin de légitimer le travail des gardiens sur l'eau et qu'ils soient pris au sérieux par les contrevenants.



Figure 1 : de gauche à droite et de haut en bas, envol provoqué par une perturbation humaine (A. Louvet), Frank surveillant la colonie depuis le bateau de la réserve (D. Le Guillou), hélicoptère survolant la réserve, pêcheur à pied en infraction (A. Louvet) et pêcheurs à la palangre en infraction (D. Le Guillou)

I-2. Suivi de la colonie de sternes (SE-1)

I-2.1. Méthode :

Le suivi de la colonie de sternes peut être réalisé depuis de nombreux points d'observations dans la baie. La pointe du Bay à Saint-Cast-Le-Guildo et la pointe du Chevet à Saint-Jacut-de-la-mer sont assez éloignés de l'île, respectivement 2 et 1,6 km, mais permettent de suivre l'activité générale des sternes : colonisation, couvaison, envols, prédation... Les îles de Fouérouse et de la Nellière situées dans l'archipel des Ebihens à plusieurs centaines de mètres de la colonie permettent de discerner aisément les territoires occupés par les différentes espèces de sternes. Le début du cordon de galets ainsi que les rochers périphériques (Margatière, etc.) permettent de se rapprocher davantage de l'île mais n'apportent pas forcément d'informations supplémentaires. L'ensemble de ces points ne permet de suivre correctement que la partie Est de la colonie, de plus en raison de la hauteur de l'île, du développement de la végétation, de la densité des nids, du caractère cryptophyte de certaines espèces, la partie sommitale de l'île est impossible à suivre.

Le suivi en bateau à proximité immédiate de l'île (au-delà des 100 mètres interdit d'accès) permet de suivre sur l'ensemble de la colonie l'activité des sternes et notamment les couples nichant sur les parties les plus basses de l'île (incubation, présence de poussins, nourrissage, etc). Seul le nombre de couples reproducteurs de sternes de Dougall (la moins commune des trois espèces nicheuses) ont pu être estimé à partir de ce type de suivi.

Pour ces raisons, le comptage direct des nids en débarquant sur l'île est indispensable pour connaître avec précision les effectifs reproducteurs des trois espèces de sternes, ainsi que des autres espèces nicheuses. Ce débarquement doit être planifié et préparé correctement afin de réduire le dérangement des oiseaux et éviter la casse. Le comptage est optimal lorsque le nombre d'oiseaux installés est maximal et le nombre de poussin minimal, soit environ 20 à 25 jours après les premières pontes.

La production en jeunes est estimée à partir du nombre de jeunes (poussins volants) observés sur l'estran à marée basse de fin juillet à début août. A cette période les sternes ayant niché sur l'île n'ont pas encore commencé à migrer vers leurs quartiers d'hiver et un maximum de jeunes est observé à proximité de la colonie. A marée basse un nombre important de sternes se rassemble sur le sable, le recensement en est facilité.

Les opérations de baguage et les observations de sternes marquées permettent d'étudier la fidélité des sternes à leur lieu de naissance, à leur site de reproduction, leurs déplacements et leur espérance de vie, etc. Un programme de marquage européen spécifique à la sterne de Dougall est mis en place sur les colonies bretonnes accueillant l'espèce. Jusqu'à cette année, seuls des poussins nés sur l'île aux Dames avaient été marqués. Avec la désertion de cette île en 2012, l'île aux Moutons et l'île de la Colombière ont fait l'objet d'opérations de marquages.

I-2.2. Résultats :

Une trentaine de sternes, des caugek principalement, étaient déjà présentes dans l'archipel et sur les viviers à la sortie du port de Saint-Cast-Le-Guildo à la mi-avril. Le gros des troupes n'arrivera que plus tard. Début mai les premiers accouplements de sternes sont observés, des individus se posent ponctuellement sur l'île et commencent à harasser les intrus. L'occupation de l'île, les accouplements et le nombre d'individus ont été maximum fin mai début juin. Le 3 juin un envol, certainement provoqué par un prédateur, révéla la présence d'au moins 381 sternes fréquentant l'île. Les premières sternes de Dougall (deux individus posés sur l'estran) ont été observées dans l'archipel des Ebihens le 27 mai. Cette espèce arrive et s'installe sur les colonies généralement plus tard que les sternes caugek et pierregarin.

Le recensement des oiseaux nicheurs a été réalisé le 19 juin. Ce jour là 404 nids de sterne caugek, 73 nids de sterne pierregarin et six nids de sterne de Dougall ont été trouvés. Quatre nids d'huîtrier pie avec au moins quatre poussins, un œuf abandonné d'aigrette garzette, une ponte de 10 œufs de canard colvert cachée sous une végétation dense et un nid à trois œufs de goéland argenté ont été également découverts. Un couple de goéland argenté s'était installé cette année au nord de la ruine, l'adulte en position d'incubation était d'ailleurs le seul oiseau à rester sur l'île lors des passages ou attaques de faucon pèlerin. Cependant le nid a été par la suite abandonné en raison de l'agressivité croissante des sternes. Lors du comptage, seuls quatre poussins de sterne caugek et six poussins de sterne pierregarin ont été recensés. Compte tenu du faible nombre de poussins la date était optimale pour débarquer sans trop déranger. La découverte de deux cadavres de sternes caugek adultes ainsi que celui d'une sterne pierregarin adulte atteste des passages de faucon pèlerin.

Le 14 juillet les premiers jeunes volants sont observés : deux jeunes de sterne pierregarin posés sur l'un des viviers à la sortie du port de Saint-Cast-Le-Guildo.

Le suivi quotidien de l'activité des sternes notamment des sternes de Dougall rapportant des proies sur la colonie a permis à la mi-juillet de recenser 11 à 15 nids. Seuls deux poussins, du côté Est de l'île, ont été directement observés depuis le bateau ou depuis d'autres points d'observation à la longue-vue. L'un d'eux commençait d'ailleurs à cette époque à battre des ailes. Vu le nombre de couples recensés et l'âge des poussins observés, les salariés et bénévoles de Bretagne vivante ont débarqué sur l'île une deuxième fois afin de baguer les poussins de sterne de Dougall. Cette opération permettra à l'avenir de suivre individuellement les jeunes marqués : dispersion, nidification, mortalité, etc.

Le débarquement du 17 juillet a donc permis de baguer 10 poussins (majoritairement au stade 4B ~20 jours) dont trois fratries. 16 nids au total ont été recensés dont deux nids abandonnés, un nid avec deux œufs roulés et un nid avec un œuf endommagé. Les deux poussins observés depuis le bateau n'ont pas pu être bagués : le premier était sous des blocs de granit et la capture du second nécessitait de traverser l'ensemble de la colonie de sterne caugek et présentait des risques puisque le poussin se trouvait en bordure d'un abrupt.

Le nombre de poussins n'a pu être suivi en raison de la hauteur de l'île et de la végétation. Seuls les jeunes volants présents sur le sable ont pu être comptabilisés. En effet dès la fin juillet d'importants groupes de sternes se rassemblaient sur le sable à marée basse en reposoir. Ces groupes pouvaient accueillir plus de 300 sternes et étaient composés d'adultes et de jeunes de l'année, les adultes continuant à nourrir leurs jeunes.

Le maximum de jeunes de sterne pierregarin a ainsi été observé le 26 juillet avec 47 jeunes présents sur l'estran. 146 jeunes sternes caugek et 9 jeunes sternes de Dougall ont été observé le 31 juillet. Par la suite au moins 4 jeunes Dougall non bagués ont été observés. Les poussins marqués âgés d'une vingtaine de jours au moment du baguage sont considérés comme produits. 14 jeunes sternes de Dougall ont donc pris leur envol cette année.

Au 31 juillet à marée basse, un envol pour raison inconnue révélait la présence de seulement 60 sternes sur la colonie. Au 15 août la colonie était définitivement désertée. Par la suite la taille des groupes présents dans l'archipel, notamment à marée basse, s'est grandement réduite, de nombreux individus avaient en effet commencé à migrer.

En septembre les sternes étaient peu présentes dans l'archipel, néanmoins le 4 septembre un minimum de 56 sternes de Dougall sont observés posées sur l'un des viviers du port de Saint-Cast-Le-Guildo : 41 adultes dont au moins 2 bagués et 15 jeunes dont au moins 3 bagués. De nombreux individus étaient malheureusement couchés. On ne peut donc attester de l'appartenance de ces sternes à la colonie, d'autant que la baie de l'Arguenon est connue comme une halte migratoire pour l'espèce (Fortin & Mahéo, 2010). Le 28 septembre quelques sternes de Dougall traînaient encore à la sortie du port dont au moins deux jeunes de l'année bagués.

I-2.3. Bilan :

Le recensement direct des nids ne permet d'avoir qu'une estimation du nombre réel de couples nicheurs. Il ne permet pas de discerner les pontes actives, les pontes abandonnées et les pontes de remplacements. La densité des nids, la végétation et la hauteur de l'île ne permet pas de recenser de manière exhaustif les nouveaux nids établis après ce comptage. Le comptage des nids au maximum des pontes et avant les éclosions est donc la méthode qui permet d'avoir l'estimation la plus précise des effectifs nicheurs et c'est elle qui est retenue chaque année pour mesurer les effectifs nicheurs.

Le comptage des jeunes sur l'estran ne permet d'avoir qu'une estimation du nombre de jeunes produits. En effet de nombreux individus nicheurs accompagnés de leurs jeunes ont été observés cantonnés à la sortie du port de Saint-Cast-Le-Guildo ainsi que sur les mouillages de la pointe de la Garde. La baie est assez poissonneuse et recèle de nombreux endroits favorables aux sternes pour continuer d'élever leurs jeunes en dehors de l'archipel.

De plus fin juillet début août on assiste déjà au départ des nicheurs et des jeunes de la Colombière et au passage en halte migratoire d'individus provenant d'autres colonies comme en atteste l'observation d'individus marqués non observés pendant la saison de reproduction. Les effectifs maxima ont été observés fin juillet, ils correspondent à des valeurs extrêmes du nombre de jeunes observés sur l'estran.

Les productions en jeunes sont de 0,36 jeunes produits par couple de sternes caugek, 0,64 jeunes produits par couples de sterne pierregarin et de 0,92 jeunes produits par couple de sternes de Dougall.

	c.	j.	j./c.
Sterne caugek	404	146	0,36
Sterne pierregarin	73	47	0,64
Sterne de Dougall	11-16	12	0,75-1,09

Effectif nicheur (c.), nombre de poussins produits (j.) et production en jeunes par couples (j./c.) des trois espèces de sternes sur l'île de la Colombière (Saint-Jacut-de-la-mer, 22) en 2012.

Selon les indices de production proposés par Sadoul (1996), Cette production est considérée comme moyenne pour la sterne caugek, bonne pour la sterne pierregarin et bonne à très bonne pour la sterne de Dougall.

Comparativement aux années précédentes, La Colombière a connu une très bonne année pour la reproduction des sternes (24 et 0 jeunes produits en 2010 et 2011). L'île de La Colombière ayant accueilli sans aucun doute une part significative des sternes de l'île aux Dames, principale colonie bretonne située en baie de Morlaix (29) et désertée cette année.



Figure 2 : de gauche à droite et de haut en bas, ponte de canard colvert, poussin de sternie pierregarin, Romain lors de l'opération de marquage, poussin de sternie de Dougall bagué (D. Le Guillou) et adulte de sternie de Dougall nourrissant son jeune sur l'estran (R. Bazire)

I-3.1. Méthode :

Nicheurs sur les falaises du Cap Fréhel, les faucons pèlerins *Falco peregrinus* sont des visiteurs réguliers de l'île de la Colombière. La présence de faucons pèlerins (passage ou attaque) aux abords des colonies de sternes déclenche immédiatement l'envol de l'ensemble des individus couvant et posés sur ou à proximité de l'île. Ces envols sont typiques : la totalité des sternes quittent l'île, les sternes s'enfuient de part et d'autre de la colonie en rasant la roche et l'eau puis montent haut dans le ciel. Certains individus viennent houspiller le prédateur en vol ou posé sur l'île. Les huîtres pies nichant sur l'île sont eux beaucoup plus agressifs que les sternes vis-à-vis du prédateur. Le faucon pèlerin consomme généralement sa proie, sterne adulte ou poussin, directement sur l'île. Les piqués et les alarmes des sternes ne suffisent généralement pas à déloger le prédateur, tout au plus gêné pour dépecer sa proie. Le dérangement de l'ensemble de la colonie peut durer jusqu'à plusieurs heures.

Lors des attaques du faucon sur la colonie de sternes, les gardiens essaient de localiser le prédateur, de déterminer son âge et son sexe ainsi que, le cas échéant, la nature de la proie capturée. Ils notent également la durée du stationnement du faucon sur l'île et la durée de l'envol des sternes.

I-3.2. Résultats :

Le faucon pèlerin a été cette année peu présent en période d'installation des sternes. Aucun abandon précoce n'a donc été observé. Un dérangement occasionnant l'envol de la colonie pendant deux heures le 03 juin lui est très certainement imputable.

En juin le faucon pèlerin a été observé le 12 et le 18, faisant comme victime au moins un adulte de sterne caugek. Deux autres envols massifs ont eu lieu les 23 et 30 juin mais les conditions d'observation n'ont pas permis de déterminer la nature du dérangement. Néanmoins le type d'envol était caractéristique des attaques de faucon pèlerin. A l'occasion du débarquement, le 19 juin, deux cadavres de sterne caugek adulte et un cadavre de sterne pierregarin ont été découverts. Ces trois oiseaux ont bel et bien été prédatés par le faucon pèlerin, vu la façon dont ils ont été consommés (ne restait que la tête, le bréchet nu et les ailes).

En juillet le faucon pèlerin a été observé les 4, 5, 6, 8, 9, 10, 13, 14, 15 et 17 avec parfois plusieurs attaques/passages par jour. S'ajoutent à cette liste les 1 et 16 juillet où des envols caractéristiques ont été observés. Quatre sternes adultes ont pu être observées dans les serres du rapace, dont probablement une sterne de Dougall. A l'occasion du gardiennage de la colonie, deux individus différents ont été identifiés : un mâle adulte et un immature de sexe indéterminé.

Aucune prédation sur des poussins n'a été observée. Cependant les débarquements post-reproduction sur l'île du 1 et 16 septembre ont révélé la présence de 59 cadavres au total dont 3 adultes de sternes caugek. La grande majorité des cadavres trouvés était des poussins de tous âges, morts naturellement ou prédatés. Les corneilles noires observées au mois d'août sur l'île ont très bien pu consommer les restes d'individus morts naturellement. Il est important de noter qu'un poussin a été retrouvé mort, coincé dans un poste d'appâtage pour les rats et deux poussins ont été trouvés noyés dans la fosse remplie d'eau située au sud de la ruine.

Seuls un œuf de sterne caugek et un œuf de sterne de Dougall intacts ont été trouvés ainsi qu'un œuf prédaté de sterne caugek, les œufs non éclos ou abandonnés à découvert étant très rapidement consommés par les charognards (goélands, corneilles,...)

L'envol de la totalité de la colonie lors des attaques de faucon pèlerin peut être très long. En effet certains faucons étaient très peu sensibles aux intimidations des sternes (principalement des sternes pierregarin), certains individus ont même été observés en train de se déplacer et se mettre à l'abri avec leur proie dans les serres.

En août le suivi des sternes sur l'estran n'a pas permis d'observer une quelconque prédation sur la colonie. La présence d'un faucon pèlerin posé sur la ruine pendant une heure nous a été rapportée le 18 août. Ce jour là les sternes posées sur l'estran à marée basse étaient relativement stressées.



Figure 2 : de gauche à droite et de haut en bas, faucon pèlerin consommant une sterne caugek adulte, puis s'envolant avec sa proie (F. Herrmann), faucon pèlerin posé sur l'île après plusieurs survols (R. Bazire), Julie et Damien cherchant des cadavres, jeune de sterne caugek prédaté en fin de saison (E. Grousseau)

I-4. Gestion de la végétation pour les sternes (TE-1)

La fauche du couvert végétal est généralement effectuée avant l'installation des sternes. Elle a pour but de renforcer l'attrait de l'île pour la nidification des sternes et permet d'augmenter la capacité d'accueil. Les sternes apprécient en effet une végétation peu développée voire rase, c'est le cas notamment des sternes caugék. La fauche facilite également l'observation des individus présents sur l'île et leur comportement.

En raison du faible couvert végétal en début de saison et des problèmes techniques (avarie de moteur sur le bateau) rencontrés en début de saison de reproduction aucune fauche n'a été entreprise cette année. Le couvert végétal parfois dense en certains endroits en période d'élevage des poussins, les a sans doute protégés lors des attaques de prédateurs.

Il est néanmoins intéressant chaque année juste avant l'installation des sternes, d'évaluer la nécessité ou non de faucher la végétation pour favoriser l'installation des sternes.

I-5. Installation de nichoirs à sternes de Dougall (TE-2)

La mise en place et la remise en état de nichoirs en pierre sèche ou en bois a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil de l'île pour la nidification d'espèces semi cryptiques comme la sterne de Dougall. Ils permettent d'améliorer la survie des jeunes poussins mieux protégés des conditions atmosphériques éprouvantes (insolation, pluie, vent) et lors des attaques de prédateurs. Ces abris en pierre sèche sont également mis à profit par les poussins des autres espèces de sternes.

Les nichoirs présents sur l'île n'ont pas été occupés par les sternes de Dougall cette année. Faute d'entretien pour les raisons techniques évoquées précédemment, certains nichoirs étaient inutilisables. Les couples de sternes de Dougall ont niché cette année avec succès sous des blocs de roche résultant de l'exploitation ancienne d'une carrière sur l'île ou sous la végétation, tandis que d'autres ont niché à découvert. La localisation en 2011 des nichoirs ainsi que la localisation des nids de sternes de Dougall de 2012 sont présentés en Annexe 1.

I-6. Installation d'une colonie de sternes artificielles (TE-3)

Cette mesure de gestion repose sur l'installation de leurres en grés (ou de tout autre nature) rappelant la silhouette de sternes en position d'incubation et un système de repasse diffusant une ambiance sonore de colonie. Ceci permet en complément de la fauche et de la mise en place de nichoirs, de favoriser l'installation des sternes sur des sites anciennement utilisés ou potentiellement favorables à leur nidification.

La Colombière, malgré des échecs réguliers (prédation importante ou échec total de la reproduction), attire chaque année des sternes nicheuses. Cette action n'a donc pas été mise en place en 2012.

I-7. Contrôle des populations de goélands argentés (TE-4)

Les goélands argentés, bruns et marins *Larus argentatus*, *fuscus* et *marinus* sont des prédateurs naturels des œufs et éventuellement des poussins de sternes. Ils ont également un impact important sur les populations de sternes s'ils viennent à coloniser les îlots d'ordinaire fréquentés par les sternes, exerçant une compétition spatiale sur les sites de nidification. Tous les ans le préfet des Côtes d'Armor autorise Bretagne Vivante à procéder à l'empoisonnement des goélands argentés (tartine d'alpha-chloralose) qui s'installent sur l'île de la Colombière ou qui se sont spécialisés dans la prédation des œufs de sternes (Annexe 2).

Il n'a pas été nécessaire d'empoisonner le seul couple de goélands argentés nicheurs sur l'île puisque ces individus ont très rapidement abandonné leur nid. Durant la saison de reproduction un seul cas de prédation d'œuf de sternes par un goéland argenté a été noté. Les goélands ont été peu présents sur l'île, les rares individus qui se sont aventurés aux abords de la colonie ont été rapidement éconduits soit par les huîtriers pies soit par les sternes pierregarin. Néanmoins en période d'émancipation des jeunes goélands, de nombreux individus ont été observés volant au dessus de l'île.

I-8. Empoisonnement préventif des micromammifères (TE-5)

Compte tenu de l'éloignement de l'île par rapport à la côte et son accessibilité à pied sec à marée basse, des rats *Rattus sp.* pourraient coloniser la Colombière et faire des dégâts importants compromettant la nidification des sternes. La lutte préventive contre les rats repose sur la mise en place de postes d'appâtage permanents dispersés sur l'ensemble de l'île. Des blocs d'appâts à base de bromadiolone sont disposés à l'intérieur de postes spécifiquement conçu pour cet usage. Ils sont vérifiés régulièrement lors des opérations préparatoires de début de saison puis à nouveau après la saison de reproduction.

En raison des problèmes rencontrés en début de période de gardiennage, les postes d'appâtage n'ont pas été vérifiés avant l'arrivée des sternes, cependant ils sont toujours présents sur l'île camouflés et armés. A l'issue de la reproduction des sternes en 2012, aucune trace de rat n'a été relevée. A noter cependant qu'un cadavre de poussin de sterne a été retrouvé coincé dans l'un des postes d'appâtage.

I-9. Contrôle de la prédation du vison d'Amérique (TE-6)

Le vison d'Amérique *Mustela vison* peut également prédater les œufs, les poussins et surtout les adultes de sternes, qu'il attaque généralement de nuit, surprenant les oiseaux posés sur l'île. Les visons n'ont jamais été observés sur l'île de la Colombière. La lutte contre cette espèce, classée nuisible, repose sur le piégeage préventif à l'aide de cages à fauves. Les gardiens de sternes de la saison 2012 ont tous suivis la formation permettant d'obtenir l'agrément de piégeur.

En raison d'une avarie du moteur du bateau en début de saison, les cages à fauves laissées sur l'île n'ont pas été mises en place ni activées. Aucun vison d'Amérique n'a donc été piégé. Néanmoins aucun dérangement par cette espèce n'a été observé lors du gardiennage et de la surveillance de l'île et aucun indice de présence n'a été relevé lors des deux débarquements post-reproduction.

I-10. Contrôle de l'impact du ragondin (TE-8)

Les ragondins *Myocastor coypus* bien qu'herbivores peuvent provoquer des envols répétés et éventuellement piétiner des œufs. Le piégeage préventif à l'aide de cages à fauves, de cette espèce classée nuisible, permet de contrôler efficacement l'impact des ragondins sur les espèces nicheuses de la Colombière. Le ragondin est apparu pour la première fois en 2007 sur l'île de la Colombière.

Aucun ragondin n'a été piégé cette année et aucun dérangement par cette espèce n'a été observé lors du gardiennage et de la surveillance de l'île. De plus, aucun indice de présence de ragondins n'a été trouvé sur l'île en 2012 lors des débarquements réalisés après la saison de reproduction.

I-11. Contrôle de la prédation du renard roux (TE-7)

I-11.1. Méthode :

Initié en 2010, le gardiennage de la colonie, de nuit à marée basse en période de vives eaux a montré son efficacité face à l'incursion de renards roux *Vulpes vulpes* sur l'île et à la prédation qu'ils exerçaient certaines années sur les sternes adultes, les œufs et les poussins de sternes.

Les gardiens et les bénévoles partent de la pointe du Chevet (Saint-Jacut-de-la-mer) une heure avant que le cordon de galets ne commence à découvrir (1,85m), gardent l'accès à l'île équipés de lampes torches puissantes, se rapprochent de l'île au fur et à mesure que le niveau de l'eau descend, afin d'avoir à surveiller une surface moindre et repartent du site au rythme de la remontée de l'eau, jusqu'à une demi-heure après que le cordon de galets soit entièrement recouvert. Le gardiennage dure de 1h30 à 4h de temps selon la hauteur d'eau à marée basse. Les gardiens doivent nécessairement arriver sur le site avant que le cordon ne découvre afin de ne pas coincer un ou des renards entre la colonie et eux. Compte tenu des risques que présente une telle opération et par commodité, le gardiennage est réalisé au minimum à deux personnes. Une connaissance parfaite de l'estran est nécessaire en cas de brouillard.

Afin d'optimiser les journées de gardiennage et de faire découvrir le site les gardiens ont fait appel, comme l'an passé, aux bénévoles de Bretagne Vivante. En août les nuits de gardiennage ont été également proposées au grand public sous la forme de sortie nature nocturne (affiche en annexe 3).

I-11.2. Résultats :

En 2012, 22 nuits de gardiennage ont été effectuées pendant la période de reproduction des sternes : du 04 au 08 juin, du 04 au 08 et du 22 au 24 juillet ainsi que du 02 au 06 et du 18 au 21 août. Aucun gardiennage n'a été réalisé au début du mois de mai puisque les sternes n'étaient pas encore arrivées. Ces nuits ont mobilisé au maximum 6 personnes par sortie et ont accueilli au total 23 personnes dont 10 bénévoles de Bretagne Vivante, deux habitants de Saint-Jacut-de-la-mer et 11 touristes habitués du coin. Ce genre d'initiative a été grandement apprécié puisque que de telles sorties n'avaient jamais été proposées au grand public auparavant.

Les renards n'ont été observés que lors de cinq nuits de gardiennage (sur 22). Le nombre total de renards qui fréquentent l'estran n'est pas connu, cependant au moins deux individus ont été vus ensemble dans la nuit du 04 au 05 juillet. Cette nuit là l'un d'eux, semble t'il peu farouche, a emprunté

le cordon de galets et a fait face au gardien tous feux allumés à une centaine de mètres pendant une demi-heure. Un autre individu a longé le cordon de galets, laissant ses empreintes dans le sable, lors d'une nuit de brouillard fin août. En général les individus ont été observés à distance respectable des gardiens en de nombreux endroits de l'archipel.

La recherche de traces de renards lors du trajet retour (non systématique) et la découverte d'empreintes témoigne de la fréquentation de l'estran lors de neufs autres nuits. Ces empreintes ont été pour la plus grande partie trouvées sur le cordon de sable qui permet de relier la pointe du Chevet à l'île des Ebihens, ce cordon est accessible de deux à trois heures avant la marée basse.

C'est d'ailleurs sur l'un des îlots qui jouxtent ce cordon de sable que deux jeunes renards se sont réfugiés dans la nuit du 13 au 14 juin après s'être fait encercler par la mer. Ils ont été longuement observés au petit matin depuis la pointe du Chevet regagnant le continent au fur et à mesure que la mer descendait. L'un d'eux a d'ailleurs commencé à regagner la terre ferme à la nage bien avant que le cordon de sable n'ait totalement découvert.

Le gardiennage nocturne de la colonie a donc été efficace puisque malgré la fréquentation de l'estran par les renards, aucun individu n'a pu accéder à l'île de la Colombière pendant la nidification des sternes. La fréquentation régulière de l'estran de l'archipel des Hébihens par le renard roux et l'efficacité des opérations de gardiennage nocturne au regard des autres méthodes testées durant le programme LIFE « Dougall » (utilisation de répulsif, piégeage) incite à maintenir cette mesure de gestion qui avec le gardiennage diurne constitue les deux mesures de conservation les plus efficaces pour la conservation de cette colonie de sternes.

Le renard roux étant un prédateur naturel et autochtone, l'effarouchement pratiqué ici se justifie d'une part en raison de l'importance patrimoniale que revêt l'île de la Colombière pour la conservation des sternes et de la sterne de Dougall en particulier en Bretagne et en France et d'autre part en raison du caractère artificiel du cordon de galets permettant d'accéder à l'île à pied sec à l'occasion des grandes marées. En effet celui-ci a été aménagé par les carriers pour faciliter l'exploitation de la carrière installée sur l'île dès le 17^{ème} siècle.

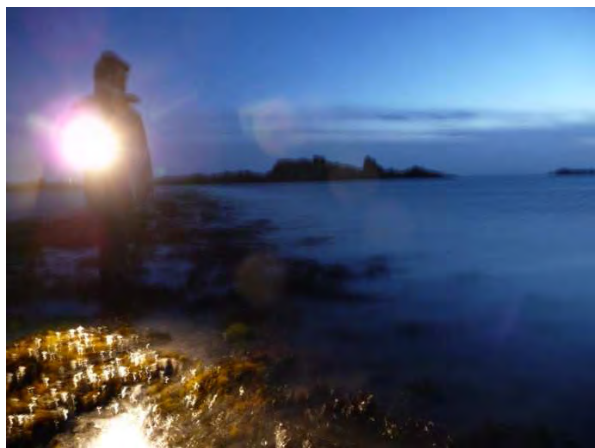


Figure 3 : de gauche à droite et de haut en bas, Amaury surveillant le cordon de galets, levé de soleil sur l'île des Ebihens (D. Le Guillou), un des deux renards observés le 14 juin (F. Herrmann), la Colombière une nuit de pleine lune et traces de fouilles dans le sable (D. Le Guillou)

I-12. Entretien et développement de la signalétique (TE-9)

L'île de la Colombière fait l'objet d'un Arrêté de Protection de Biotope. L'accès à la partie émergée de l'île et dans un périmètre de 100 mètres alentour est interdit entre le 15 avril et le 31 août, période correspondant à la saison de nidification des sternes et de la plupart des oiseaux nicheurs de l'île. Plusieurs signalétiques permettent au public de s'informer sur zone de cette réglementation.

Depuis 2002, un balisage maritime matérialise le périmètre de 100 m autour de la Colombière. Ce balisage qui encercle l'île est composé d'une dizaine de bouées jaunes avec les inscriptions noires « Zone interdite ». Au sud de la Colombière, la présence d'un chenal de navigation empêche l'installation d'une bouée délimitant la réserve. La balise cardinale sud de la Cormorandière fait donc office de limite du périmètre. En 2012, neuf bouées ont été mises en place mi-avril par l'équipage des Phares et Balises de Saint-Malo. L'une de ces bouées a été positionnée comme prévu sur le cordon de galets afin de renseigner les promeneurs et pêcheurs à pieds non avertis de la présence de la réserve pendant les grandes marées. Le retrait des bouées a été effectué début septembre par la même équipe.

Une signalétique terrestre, composée de quatre panneaux à fond vert avec les inscriptions blanches « Restez à plus de 100m, Accès interdit du 15 avril au 31 août », est présente aux quatre points cardinaux de l'île. Les panneaux sont de grandes dimensions pour permettre à tous les promeneurs, pêcheurs à pied et plaisanciers de prendre connaissances de l'interdiction à bonne distance. Les panneaux sud-ouest et nord-ouest ont été arrachés par le vent en 2010. Grâce au Conseil Général des Côtes d'Armor deux nouveaux panneaux ont été réinstallés et les fixations ont été renforcées sur tous en 2010. Aucun problème n'a été relevé sur la signalétique terrestre en 2012, néanmoins les deux panneaux situés sur la partie nord de l'île qui servent quotidiennement de reposoirs pour de nombreux grands cormorans et cormorans huppés sont partiellement couverts de guano ; l'un des panneaux n'est d'ailleurs plus lisible.

Des panneaux d'information sur la réserve sont installés aux principaux points d'embarquements et d'accès à l'estran sur les communes de Saint-Jacut-de-la-mer, Lancieux et Saint-Briac. Ils sont complétés à la pointe du Chevet et à la plage des Haas (Saint-Jacut-de-la-mer) par les horaires des marées. Ces panneaux permettent de mettre en garde les promeneurs et les pêcheurs à pieds des dangers de la marée et les informent sur la présence de la réserve ornithologique et des sternes.

Le port en haut profonde de Saint-Cast-Le-Guildo inauguré en 2009, mais dont la finalisation n'est que récente, est l'un des ports les plus fréquentés de la baie ; cependant il est pour le moment dépourvu de tout panneau d'informations sur la réserve ornithologique et sur ses hôtes. Il serait donc nécessaire à l'avenir de l'équiper d'une telle signalétique.

II- OBJECTIFS RELATIFS A L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

II-1. Participer au bilan Sternes de L'OROM (Observatoire Régional des Oiseaux Marins)

II-1.1. Participation au bilan annuel « Sternes de Bretagne » de l'OROM (SE-6)

Les données relatives au suivi de la reproduction des sternes de l'île de la Colombière ainsi que les mesures de gestion appliquées sur le site (réduction des menaces d'origine anthropique, amélioration des capacités d'accueil des colonies) alimentent chaque année la base de données du volet sternes de l'OROM (Observatoire Régional des Oiseaux Marins) de Bretagne. Ce sont les données de la saison N-1 qui sont intégrées au cours de l'année N car la compilation des données de l'ensemble des sites de nidification de la région Bretagne nécessite du temps. En 2012, faute de crédits suffisants, seules les données biologiques (effectifs nicheurs et production en jeune) ont pu être intégrées à la base de données régionales. Ces données sont valorisées au travers du bilan « Sternes de Bretagne 2011 » (JACOB, 2012) et du bilan toutes espèces de l'OROM (CADIOU & *al.*, 2012).

II-2. Poursuivre les inventaires naturalistes

II-2.1. Poursuite des inventaires faunistiques (INV-2)

A l'occasion du gardiennage de la colonie, les gardiens ont réalisé un certain nombre d'observations naturalistes intéressantes (mammifères marins, oiseaux non nicheurs, espèces occasionnelles, prédateurs potentiels, individus marqués). Ces observations recueillies sans protocole particulier sont dites opportunistes.

- un à deux phoques veaux-marins *Phoca vitulina* ont été fréquemment observés aux alentours de la Colombière surtout à marée basse. Ces individus font partie très certainement des trois à quatre veaux-marins qui fréquentent le fond de la baie de l'Arguenon. Un individu a d'ailleurs été observé passant le cordon de galets de l'île de la Colombière tout juste émergé, en « rampant ».
- un groupe de 10 grands dauphins *Tursiops truncatus* a été observé le 30 mai à l'est de l'île, deux grands dauphins ont également été observés en pêche du côté ouest de la colonie entre le bateau et l'île.
- un radeau de trois puffins des Baléares *Puffinus mauretanicus* entre Saint-Cast-Le-Guildo et la Colombière le 20 juin.
- deux petits gravelots *Charadrius dubius* sur un parking recouvert de graviers au port de Saint-Cast-Le-Guildo le 01 juillet.
- un puffin des Anglais *Puffinus puffinus* dans le port de Saint-Cast-Le-Guildo le 28 septembre.
- des groupes de sternes naines *Sternula albifrons*, jusqu'à 17 individus (dont 2 jeunes) et de guifettes noires *Chlidonias niger*, jusqu'à 18 individus, ont été ponctuellement observés sur l'estran au mois d'août.
- une sterne indéterminée de très grande taille *Sterna sp.* (sterne royale ou sterne caspienne) au dessus de l'île le 20 juillet, la seule photo prise a été publiée sur des forums spécialisés, mais elle n'a

pas permis d'identifier avec certitude l'espèce, l'individu a donc été identifié comme sterne 'casse-pied'.

- deux renards roux *Vulpes vulpes* sur les Piettes le 14 juin.

- une buse variable *Buteo buteo* se dirigeant vers l'île des Ebihens le 18 mai.

- un labbe *Stercorarius sp.*, espèce kleptoparasite s'attaquant souvent aux sternes pour leur voler leur proie, a été observé à deux reprises le 21 mai (certainement un labbe parasite *S. parasiticus*) et une fois le 22 juillet (labbe sp).

- deux grands corbeaux *Corvus corax* passant au dessus de la Colombière le 09 juillet.

- un busard des roseaux *Circus aeruginosus* volant vers l'est le 12 juillet.

Individus bagués :

Le suivi des jeunes sternes sur l'estran ainsi que le passage régulier aux abords des viviers à la sortie du port de Saint-Cast-Le-Guildo ont permis de noter la présence de nombreuses sternes équipées de bagues métalliques (adultes nicheurs, adultes non nicheurs, jeunes de l'année). L'ensemble des observations est rapporté en Annexe 4. Cependant par manque de matériel optique performant et d'affût, les bagues n'ont pas pu être lues. La lecture du code inscrit sur les bagues nécessite une longue approche puisque la lecture n'est possible qu'à une distance d'environ 20 à 30 mètres, selon les conditions d'éclairage, la qualité du matériel optique et l'acuité visuelle de l'observateur. Cette approche peut être compromise par l'envol de l'individu bagué, du fait de son activité naturelle ou déclenché par la présence de l'observateur, de pêcheurs à pied, de promeneurs, de photographes peu discrets et surtout par le vagabondage des chiens. Seules les bagues couleurs des grands laridés (goélands marins et mouettes mélanocéphales) ont pu être lues. La patience des gardiens a été récompensée par la lecture des bagues d'une barge rousse et d'un phoque veau-marin. L'historique de vie des oiseaux bagués est accessible par l'intermédiaire du site cr-birding.org qui recense l'ensemble des programmes de marquages colorés menés sur les oiseaux. Le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de l'Université de la Rochelle coordonne quand à lui depuis peu un programme national de marquage sur les phoques veaux-marins passés en centre de soin.



Figure 4 : individus marqués, de gauche à droite et de haut en bas : sternes de Dougall baguées posées sur un vivier (D. Le Guillou), mouette mélanocéphale et phoque veau-marin (A. Louvet), goélands marins (M. Plotard) et barge rousse (D. Le Guillou)

III- OBJECTIFS RELATIFS A LA SENSIBILISATION ET AU RAYONNEMENT DE LA RESERVE

III-1. Sensibiliser et éduquer à l'environnement

III-1.1. Réalisation d'animations et d'opérations de sensibilisation (PI-1)

Des sorties sur l'estran à la découverte des sternes et de l'île de la Colombière ont été proposées. Un programme totalisant 13 dates a été diffusé par l'intermédiaire de l'office de tourisme de Saint-Jacut-de-la-mer (voir affiche, Annexe 5). Il a été par la suite relayé par l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-mer, différents sites Internet et par la presse locale, notamment l'hebdomadaire « le petit bleu ». Ce journal nous a d'ailleurs consacré un petit article (Annexe7).

Les sorties partent de la pointe du Chevet et amènent les participants jusqu'au début du cordon de galets. Les sternes nichant sur l'île ou posées sur l'estran peuvent être observées grâce à la longue-vue et aux paires de jumelles mises à disposition. Lors des plus basses mers les sternes peuvent être nombreuses à cet endroit là pour pêcher dans peu d'eau, certaines sternes adultes viennent même attraper des lançons sortant du sable à quelques mètres des participants, spectacle garanti !



Figure 5 : sortie sur l'estran

Cependant seules quatre des 13 sorties ont trouvé preneurs, 18 personnes ont ainsi découvert les sternes, l'archipel des Ebihens, sa biodiversité et ont été sensibilisé à la conservation de ces espèces et aux règles simples à respecter pour les protéger.

Malgré le nombre limité de personnes qui ont participé aux sorties organisées par les gardiens, de nombreuses personnes ont été rencontrées et sensibilisées tout au long de la saison, au gré des séances de gardiennage et de suivi. En effet il suffit la plupart du temps de mettre

en place et d'utiliser une longue-vue sur l'estran ou à la pointe du Chevet pour que les promeneurs les plus intéressés ou les plus curieux entament spontanément la discussion avec les gardiens.

Dans les années à venir il serait sans doute bon de refaire des conférences dans les villes alentours avec en point central la diffusion du film réalisé sur la sterne de Dougall pendant le programme LIFE.

III-1.2. Mettre en valeur les travaux et objectifs de la réserve auprès de tous publics

III-1.2.1. Diffusion auprès des médias (PI-3)

Cette année l'équipe du magazine mensuel du Conseil Général des Côtes d'Armor a consacré un article complet, dès le mois de juin, à l'île de la Colombière et au travail réalisé par l'association Bretagne Vivante pour la conservation des sternes, l'article est présenté en annexe 6.

Par la suite deux journalistes de l'hebdomadaire Le Petit Bleu, au mois d'août, ont eux consacré de petits encarts, présentés en annexe 7, aux sorties diurnes et nocturnes proposées par les gardiens de la colonie et ont relayés chaque semaine le programme des sorties prévues.

IV- BILAN DE LA SAISON

La réserve de l'île de La Colombière, régulièrement désertée par les sternes les années précédentes, continue malgré tout d'attirer chaque année des sternes en quête d'un site de nidification réunissant toutes les conditions favorables au bon déroulement de leur cycle de reproduction. Comme cela s'est déjà produit par le passé, en cas de perturbation voire de désertion totale de la colonie de l'île aux Dames en baie de Morlaix, l'île de la Colombière est régulièrement utilisée comme site de repli par une part importante des sternes provenant de ce secteur, notamment pour la sterne de Dougall. Ce fonctionnement s'est à nouveau vérifié en 2012.

L'absence de perturbation naturelle en période de cantonnement des sternes et dans les premières semaines suivant les pontes ainsi que la quiétude assurée grâce au gardiennage quotidien de l'île soit en mer, soit sur l'estran et de nuit lors des grandes marées, permettent aux sternes de coloniser l'île et de voir naître les premiers poussins. Passée cette étape, les éventuelles perturbations exercées par les prédateurs ont certes un impact sur la production en jeunes et sur l'échec des couples les moins avancés dans la reproduction mais le risque d'abandon total de la colonie est considérablement réduit.

Ainsi, malgré quelques handicaps potentiels concernant la quiétude du site (accès terrestre possible à l'île lors des grandes marées pour les prédateurs terrestres et l'homme, fréquentation nautique importante), l'île de la Colombière demeure le second site de nidification de la sterne de Dougall en Bretagne et l'un des rares sites bretons et français accueillant régulièrement une colonie plurispécifique de sternes composée des trois espèces, sterne caugek, pierregarin et de Dougall. Ainsi, les efforts entrepris par Bretagne Vivante avec l'aide renouvelée du conseil général des Côtes d'Armor, propriétaire du site et principal financeur des mesures de gestion et de suivi mené sur le site, sont aujourd'hui récompensés par la présence d'une belle colonie. Il apparaît donc primordial de poursuivre ce travail sur le long terme afin de maintenir à l'échelle du littoral breton un réseau de sites favorables à la nidification des sternes, permettant à ces espèces de désertier et coloniser ces sites au gré des perturbations naturelles auxquelles ces derniers peuvent être soumis au cours du cycle de reproduction des sternes.

V- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cadiou B., Jacob Y., Le Nuz M., Quénot F., Yésou P. & Février Y. 2012 – *Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2011*. Rapport de l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne, Brest, 35 p.

CHIFFAUT A., 2006 - Guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles. Réserves Naturelles de France, MEED/ATEN, Cahiers Techniques n°79 : 72 p.

COULOMB Y., 2008 - Plan de gestion de la réserve de l'île de La Colombière 2009-2013. Bretagne Vivante, 81p.

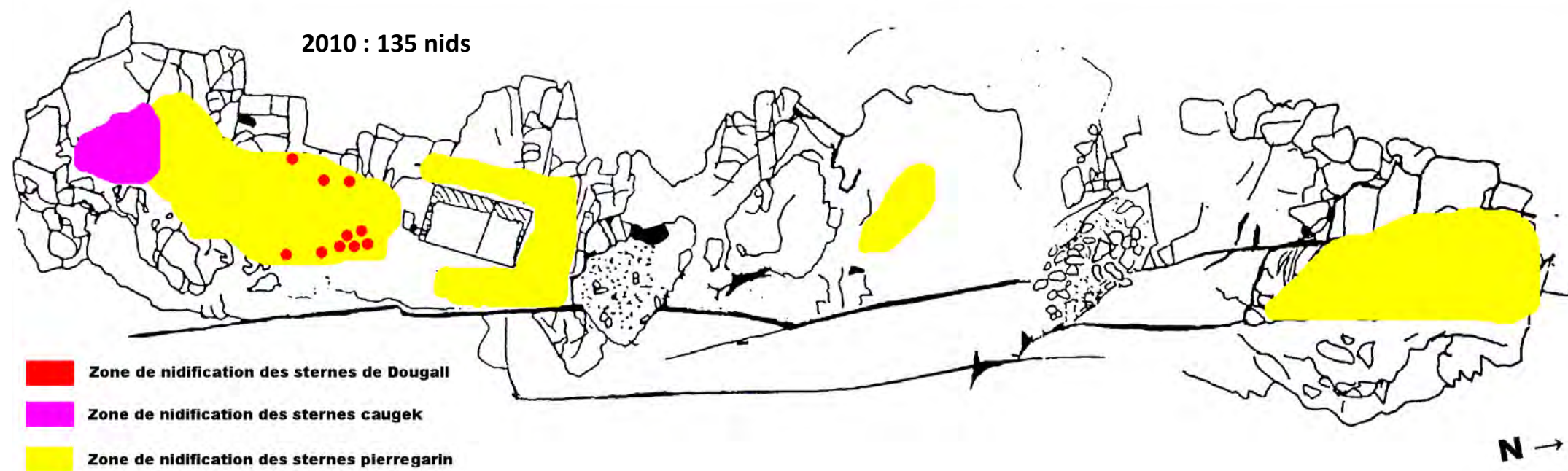
FORTIN M. & MAHEO H., 2010 – Comportement migratoire de la sterne de Dougall en Bretagne et dans le golfe du Morbihan. In CAPOULADE M., QUEMMERAIIS-AMICE G. & CADIOU B. (Eds), La conservation de la sterne de Dougall. Actes du séminaire du LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne ». Penn ar Bed, n°208, pp. 50-58.

JACOB Y. (Coord.) 2012 – *Sternes de Bretagne 2011* – Observatoire Régional des oiseaux marins en Bretagne. Bretagne Vivante, 27p.

SADOUL N., 1996 – Dynamique spatiale et temporelle des colonies de charadriiformes dans les salins de Camargue : implications pour la conservation. Thèse de Doctorat, Université de Montpellier II.

VI- ANNEXES

ANNEXE 1 : Zone de nidification des différentes espèces de sternes en 2012 et 2010 pour comparaison



ANNEXE 2 : Arrêté préfectoral autorisant la régulation des goélands argentés



Reçu le : 11 MAI 2012
Pour réponse : Y. Jacob
Information à :

PREFET DES COTES D'ARMOR

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service
Eau, Environnement et Forêt

Unité
Forêt Faune Flore

Affaire suivie par :
Mme TREHET
Tél : 02.96.62.47.76
Fax : 02.96.33.29.05
claire.trehet@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Président
de la SEPNE
186, rue Anatole France
B.P. 63121
29231 BREST CEDEX 3

Saint-Brieuc, le 10 MAI 2012.

OBJET : Demande de dérogation pour la limitation des populations de goélands argentés.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 27 octobre 2011, vous avez sollicité une demande de dérogation pour procéder à la destruction d'œufs ou d'individus de goélands argentés sur l'île de la Colombière afin de préserver les colonies de sternes.

J'ai l'honneur de vous communiquer l'arrêté préfectoral vous autorisant à procéder à ces opérations.

Je vous rappelle également, que conformément à l'arrêté, un compte rendu de ces opérations devra être transmis avant le 30 octobre 2012 à la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur départemental
des territoires et de la mer,
par intérim

Yves Bideau

Copie transmise à :

- DREAL - L'Armorique
10, rue Maurice Fabre - CS 96545
35065 RENNES CEDEX
- ONCFS



PREFET DES CÔTES D'ARMOR

Direction départementale
des territoires et de la mer

SERVICES AGRICULTURE
ET PÊCHE

ARRETE

Autorisant des mesures de destruction de nids, d'œufs et d'individus
de Goélands argentés (*Larus argentatus*)

Le Préfet des Côtes d'Armor
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le livre IV du code de l'environnement, et notamment ses articles L.411-1 et L.411-2, R.411-1 à R.411-14,

VU le décret n°97-1204 du 19 décembre 1997 pris pour l'application du décret n°97-34 du 13 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles;

VU l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées;

VU l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection;

VU la demande en date du 27 octobre 2011, de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), en vue d'être autorisée à procéder à la destruction de nids, d'œufs, et à l'empoisonnement de goélands argentés (*Larus argentatus*);

VU l'avis favorable de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne en date du 13 mars 2012;

VU l'avis du conseil national de la protection de la nature (CNPN) en date du 22 avril 2012;

SUR proposition du Directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor par intérêt;

ARRETE

ARTICLE 1er:

Afin de préserver les colonies de sternes, la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) est autorisée, sur l'îlot de la Colombière à Saint-Jacut-de-la-Mer, et pour l'année

2012, à procéder à la destruction de goélands argentés (*Larus argentatus*) par empoisonnement à base d'alpha-chloralose.

ARTICLE 2:

La destruction par empoisonnement sera mise en œuvre par une personne qualifiée sous le contrôle de l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Un compte rendu détaillé des opérations de destruction devra être établi et communiqué à la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor pour le 30 octobre 2012. Ce compte rendu inclura une cartographie des zones prospectées et traitées.

ARTICLE 3:

Le Directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor par intérim, les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire et dont copie sera adressée au Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne.

Fait à Saint Brieuc, le 10 MAI 2012
Pour le Préfet et par délégation
Le directeur départemental
des territoires et de la mer
par intérim
Yves Bideau



SORTIE NATURE NOCTURNE

« Gardiennage de l'île de la Colombière »

Venez découvrir l'archipel des Ebihens de nuit pendant les grandes marées : son ambiance unique, sa richesse insoupçonnée, ses oiseaux et leurs cris, ses levers de soleil ... et par la même occasion aider les gardiens de la colonie de sternes à protéger l'île des renards qui fréquentent l'estran.

Sorties gratuites en petit groupe (5 pers. max) les 1, 2, 3, 4, 5 – 17, 18, 19, 20, 21 – 30 août

RDV : Pointe du Chevet - Heure de départ en fonction de la marée - Durée de la sortie : de 2 à 3h



Renseignements et réservation
Gardien de la réserve 06.27.18.49.92

ANNEXE 4 : Relevé des observations d'oiseaux bagués et origine.

Date	Lieu	Espèce	Stade	Bague	Remarque
19-avr-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.64)	
→ Bagué le 01 juillet 2011 sur la Grande Fourche - Archipel de Chausey – Manche (poussin)					
19-avr-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.83)	
→ Bagué le 01 juillet 2011 sur le Grand Puceau - Archipel de Chausey – Manche (poussin)					
02-mai-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.64)	
02-mai-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.83)	
03-mai-12	Devant Colombière	Barge rousse	?	O1BBO	
→ Baguée le 23/03/2012 sur la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron - Charente-Maritime (2A)					
08-juin-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.64)	
19-juin-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	4A	Verte (E.56)	
→ Bagué le 01/07/2009 sur l'île Plate – Archipel de Chausey – Manche (poussin)					
19-juin-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.64)	
19-juin-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.83)	
01-juil-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	4A	Verte (E.56)	
03-juil-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	4A	Verte (E.56)	
09-juil-12	Port de la Houle	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarses	
17-juil-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.83)	
19-juil-12	Île de la Colombière	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarses	Nicheuse nourrissage
24-juil-12	Viviers	Mouette mélanocéphale	Immature	Verte (RJ75)	
→ Baguée le 29/06/2012 au Polder de Sebastopol - Vendée (poussin)					
25-juil-12	Estran	Sterne pierregarin	Adulte	Métal tarse D	
28-juil-12	Estran	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarses	Nourrissage
31-juil-12	Estran	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarses	"Pet au casque" !
02-août-12	Estran	Sterne caugek	Adulte	Métal tarse G	
03-août-12	Estran	Sterne de Dougall	2 adultes	Métal 2 tarses	
03-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Adulte	Métal tibia ?	
04-août-12	Estran	Sterne naine	Adulte	Métal tarse D	
04-août-12	Estran	Sterne de Dougall	2 jeunes	Métal 2 tarses	
04-août-12	Estran	Mouette mélanocéphale	Adulte	Verte (R23E)	
→ Baguée le 30/06/2009 au Polder de Sebastopol - Vendée (poussin)					

05-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Jeune	Métal 2 tarsi	
08-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Jeune	Métal 2 tarsi	
09-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Jeune	Métal 2 tarsi	
10-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarsi	
12-août-12	Estran	Sterne caugek	Adulte	Métal tarse	
12-août-12	Estran	Sterne de Dougall	2 jeunes	Métal 2 tarsi	
14-août-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.64)	
14-août-12	Port de Saint Cast	Goéland marin	Immature	Verte (K.83)	
15-août-12	Estran	Sterne de Dougall	2 jeunes	Métal 2 tarsi	
15-août-12	Nord île Ebihens	Mouette mélanocéphale	Adulte	Verte (R36N)	
→ Baguée le 30/06/2009 au Polder de Sebastopol - Vendée (poussin) / Nicheuse en 2012					
15-août-12	Nord île Ebihens	Mouette mélanocéphale	Adulte	Verte (R23E)	
17-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarsi	
18-août-12	Estran	Sterne de Dougall	Jeune	Métal 2 tarsi	
04-sept-12	Viviers	Sterne de Dougall	2 jeunes	Métal 2 tarsi	
04-sept-12	Viviers	Sterne de Dougall	1ere année	Métal 2 tarsi	
04-sept-12	Viviers	Sterne de Dougall	Adulte	Métal 2 tarsi	
16-sept-12	Port du Guildo	Phoque veau marin	Jeune	Blanche (205)	
→ Relâché le 27/10/2011 au Mont-Saint-Michel - Manche (1A)					
Contrôles extérieurs					
28-août-12	Ria du Conquet	Mouette mélanocéphale	Adulte	Blanche (3P44)	
→ Baguée le 12/06/1998 aux Pays-Bas (poussin) - Baguée le 15/05/2006 en Belgique					
09-sept-12	Pointe de la Torche	Mouette rieuse	Adulte	Blanche (TLCW)	
→ Baguée nicheuse le 06/06/2012 en Pologne (+2A, femelle)					
09-sept-12	La Torche	Bécasseau sanderling	?	?	
→ ?					



Sorties Nature

« Les sternes de l'île de la Colombière »

Venez découvrir les sternes de la réserve ornithologique située dans l'archipel des Ebihens.

Un animateur de Bretagne Vivante vous accompagnera sur l'estran avec une longue vue à la rencontre de ces oiseaux et de leur colonie.

Il vous expliquera la biologie de ces espèces et les mesures de gestion menées en leur faveur.

Durée : 2 heures

4 euros/personne, gratuit -10 ans

Renseignement et réservation :

Garde de la réserve 06.27.18.49.92



Mercredi 20 juin à 13h45

Jeu 21 juin à 14h15

Vendredi 22 juin à 15h

Lundi 02 juillet à 11h30 *

Mercredi 18 juillet à 12h45

Jeu 19 juillet à 13h30

Vendredi 20 juillet à 14h

Mardi 31 juillet à 11h30 *

Mercredi 01 août à 12h45

Jeu 16 août à 11h30 *

Vendredi 17 août à 13h

Mardi 29 août à 11h30 *

Mercredi 30 août à 11h30

(*) Prévoir un pique-nique
pour les départs à 11h30

Rdv : Pointe du Chevet à Saint-Jacut-de-la-Mer



Oiseaux migrateurs à Saint-Jacut-de-la-Mer

Des sternes sous haute protection

A Saint-Jacut-de-la-Mer, la pointe du Chevet offre un panorama extraordinaire sur l'archipel des Eilbens. C'est ici, sur la petite île rocailleuse de la Colombière, que des centaines de couples de sternes viennent chaque année se reproduire entre avril et septembre. La stérne, oiseau migrateur qui passe le reste de l'année dans l'ouest africain, est protégée depuis 1992. L'île appartient depuis 1984 au Conseil général, qui en a confié la gestion et la surveillance à l'association Bretagne vivante (*).

Il existe plusieurs espèces de sternes, précise Jean-Paul Rivière de Bretagne vivante, conservateur bénévole du site. Ici, la très grande majorité de la colonie est composée de sternes pierregarin (1 000 couples en Bretagne) et de sternes caugek (1200 couples). Menacée d'extinction, la stérne de dougall est quant à elle devenue très rare sur la Colombière. Il y a même des années où l'on n'en dénombre aucune. Les sternes sont à la fois grégaires, se déplaçant en petits groupes, et extrêmement craintives, d'où la nécessité d'une surveillance et d'une protection accrues, que nous avons pu structurer au fil des ans, grâce notamment au soutien du Département, le moindre petit bruit inhabituel, jusqu'aux ultrasons produits par une voile de bateau, peut faire fuir une colonie entière. S'il y a un dérangement ne serait-ce que de cinq minutes, c'en est fini pour les œufs et les poussins. La première mesure mise en place a été la protection contre toute présence humaine. L'accès à l'île est strictement interdit du 15 avril au 31 août. Le Conseil général a insisté des parneaux d'information à cet effet et posé des bouées à ne pas fran-

chir dans un rayon d'environ 100 m autour de l'île. "Dans leur très grande majorité, les gens comprennent, mais il y a toujours quelques récalcitrants et nous avons parfois recours à la gendarmerie maritime, poursuit Jean-Paul, mais notre rôle, ce n'est pas la répression, c'est l'information du public".

Deux scientifiques informent le public

Pour autant, l'homme n'est pas le seul prédateur. Des rats et des visons d'Amérique peuvent être présents sur l'île. Hors saison de reproduction des sternes, ils font l'objet de campagnes de piégeage en collaboration avec l'Office national de la chasse. "On en profite aussi pour aménager des nichoirs en pierre", précise Jean-Paul. On cite aussi comme prédateurs le faucon pèlerin, contre lequel on ne peut rien faire, et les renards qui, par grands coefficients de marée, peuvent accéder à la Colombière par une bande empierrée. Damien Le Guillou, titulaire d'un master en environnement milieu aquatique, et Amaury Louvet, détenteur d'un BTS de gestion et de protection de la nature, ont été recrutés (service civique) par Bretagne vivante pour assurer la surveillance de l'île d'avril à août. "Nous sommes là pour suivre au quotidien l'arrivée des sternes, faire à la longue vue le comptage des couples et des espèces, suivre la nidification et la croissance des

juvéniles. Par grandes marées, nous effectuons des surveillances nocturnes pour effrayer les renards", explique Amaury. "En outre, nous faisons beaucoup de pédagogie auprès des gens. Nous allons vers eux pour leur expliquer la fragilité de la réserve et nous organisons des animations autour de l'île", ajoute Damien. À l'heure où nous publions cet article les sternes sont arrivées : des pierregarin, des caugek et, peut-être, quelques dougall. Damien et Amaury se feront un plaisir de vous en parler. Mais, de grâce, respectez la tranquillité de ces oiseaux aussi rares que craintifs.

Bernard Bonvard

(*) Pour une information Département Océans et Environnement de la région Bretagne vivante

bretagnevivante.org
lile-sternes-dougall.org

Dans l'archipel des Eilbens, l'île de la Colombière, propriété du Département, est une réserve naturelle protégée. Ici viennent se reproduire des colonies de sternes venues d'Afrique. Tout est mis en œuvre pour ne pas les déranger.



Danielle Le Guillou et Amaury Louvet surveillent la colonie de la Colombière durant toute la période de reproduction.



Le Petit Bleu du 9 août 2012

Canton de Ploubalay

, Saint-Jacut-de-la-Mer

À la découverte des sternes

Pendant tout l'été, l'association Bretagne vivante organise une découverte des sternes, celles qui nichent sur l'île de la Colombière. Pour autant, sans s'en approcher, puisque l'île est une réserve ornithologique, propriété du Conseil général et qu'il est strictement interdit de s'y rendre, ainsi que dans un périmètre de 100 mètres autour où toute activité est interdite.

C'est à la longue-vue, avec toutes les explications passionnées de Damien Le Guillou, gardien de la Colombière, que les participants à ces sorties découverte des sternes en apprennent un peu, beaucoup, sur ces oiseaux. « L'île accueille une colonie mixte de sternes Pierregarin, Caugek et aussi de Dougall, cette dernière espèce étant particulièrement sous surveillance, puisqu'elle est menacée d'extinction », explique le



Les vacances, c'est aussi fait pour découvrir et apprendre.

gardien, qui effectue par le biais de ce travail son service civique.

Des sorties nocturnes

Mercredi, François et Margaret ont profité de cette découverte. Venus de Clermont-Ferrand, le couple avoue apprécier particulièrement la presqu'île et son cadre. « Il y a beaucoup de visites intéressantes à faire,

comme celle-ci, qui nous permet de découvrir un peu plus le milieu marin, et de ne pas rester à rien faire. Ici, on peut marcher, chaque jour le paysage est différent, comme la lumière. » Les sternes maintenant n'ont presque plus de secrets grâce à Damien Le Guillou et sa collègue Julie Grousseau, et ce n'est pas fini puisque des visites nocturnes sont également proposées, en fonction des marées. « Ces visites se font entre minuit et 6 h du matin. Il faudra donc être courageux pour s'y rendre, mais marcher dans la grève à la lueur des lampes de poche, assister au réveil de la colonie de sternes, voir le soleil se lever, c'est vraiment quelque chose de fabuleux », indique Damien Le Guillou.

• Contact 06.27.18.49.92. Prochain sortie diurne jeudi 16 août à 11 h 30 de la pointe du Chevet, prévoir un pique-nique.

On veille sur les sternes même la nuit

L'îlot de la Colombière est le premier site français de nidification des sternes. Les deux autres étant dans l'archipel des Glénans et en baie de Morlaix. Afin de protéger les oiseaux, Bretagne Vivante a dépêché Damien Le Guillou et Julie Grousseau son adjointe, pour surveiller l'île pendant la présence des oiseaux. Ces deux naturalistes sont là à titre bénévole. Ils organisent régulièrement une visite du site. Mais la nuit, les renards sont particulièrement friands d'œufs, d'oisillons et même d'oiseaux.



Afin de limiter les dégâts, nos deux ornithologues proposent de venir les aider, certains matins, à surveiller les lieux pendant la marée basse et en nocturne. Samedi, à 2 heures du matin, ils étaient quatre amis rennais, en vacances dans la commune, à proposer leur service : « Une façon de joindre l'utile à l'agréable en apprenant la vie et les mœurs de ces oiseaux. » Dès la fin août, les 16 couples de sternes reprendront leur migration vers l'Afrique.

Ils aident à protéger les oiseaux.

